

« QUI S'ÉLÈVE SERA ABAISSÉ, QUI S'ABAISSÉ SERA ÉLEVÉ »

Jésus avait ce don extraordinaire de ramasser dans une phrase simple toute une réflexion dans un langage simple, concis et inspirant.

A chaque fois que je médite sur ce passage de l'Évangile de Matthieu, il me revient en mémoire une période de l'histoire religieuse du Québec évêques et les prêtres, pour un certain nombre, exerçaient leur ministère pastoral qui ressemblait aux attitudes des pharisiens : faites ce qu'on dit et eux ne le font pas toujours. Sans compter ces enseignements autoritaires dont certains prédicateurs ne manquaient pas l'occasion « d'écraser » leurs auditeurs, surtout à l'occasion des retraites paroissiales.

Cette attitude se transmettait aussi dans les démarches du confessionnal. Combien de personnes ont été blessées par certaines habitudes sans miséricorde. Il fut un grand bienfait quand le concile est venu mettre l'Évangile en premier une sorte de découverte de la tendresse de Jésus. Si Jésus a été particulièrement interpellant pour les pharisiens, c'est précisément à cause de leur dureté de cœur et leur jugement sévère sur les personnes.

Les derniers papes, et spécialement le Pape François sont venus mettre l'accent sur le Parole de Dieu plutôt que sur la seule loi ou règlements. Communier à la Parole de Dieu nous rend plus humain, plus humble, plus capable d'accueillir l'autre sans jouer à la supériorité.

Mais, ce passage de l'Évangile demeure un moment de mise à jour dans nos comportements pour rester simple, humble et toujours respectueux de l'autre.

Maurice Comeau, ptre

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES DU 2 AU 10 NOVEMBRE 2024

Samedi 2 nov.

Sainte-Colette 16h30 M. Giuseppe Rinaldi..... son épouse Caroline et ses enfants
M. Domingue Misaël Pamphile Marjorie Pamphile

Dimanche 3 nov. 31^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 Repos de l'âme Manuel Alexandre et sa famille Graziela Alexandre

Sainte-Colette 11h00 Pour tous les paroissiens M. le curé
Mme Micheline Robert sa famille
Mme Ghislaine Foucher Ciarlo..... Laurette et Paolo

Lundi 4

Sainte-Colette 8h30 Repos de l'âme Maria Macedo et sa famille Graziela Alexandre

Mardi 5

Sainte-Colette 8h30 Repos de l'âme Manuel Pacheco et sa famille Graziela Alexandre

Mercredi 6

Sainte-Colette M. Sylvio Toia.....son fils Giovanni et Concetta Toia

Jeudi 7

Sainte-Colette 8h30 Repos de l'âme Maria Pereire et sa famille..... Graziela Alexandre

Vendredi 8

Sainte-Colette 8h30 **Pas de messe.**

Samedi 9

Sainte-Colette 16h30 St-Ange Normil.....Mme Cénira

Dimanche 10 32^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 À la mémoire de M. Ettore Rinaldi Schlavido Rinaldi..... son épouse Carolina Rinaldi

Sainte-Colette 11h00 Pour tous les paroissiens M. le curé
Mesdames Maria Somigli Rossetto et Angella Rossetto..... la famille

- *La Lampe du sanctuaire brûle cette semaine pour M. Monrosier Pierre Antoine et le Pain et le Vin sont offerts pour les paroissiens par M. le curé.*



Vous pouvez toujours faire brûler la lampe du sanctuaire ainsi qu'offrir le Pain et le Vin pour la semaine à une intention de votre choix au coût de \$10,00. Vous n'avez qu'en faire la demande au secrétariat.

Parcours catéchétique horaire

Projet 1 : samedi 2 novembre à 15:00

Projet 5 : dimanche 3 novembre à 9:30

Projet 3 : samedi 9 novembre à 15:00

Projet 7 : dimanche 10 novembre à 9:30



Dîme 2024

Chers paroissiens,
Chères paroissiennes,
Bonjour,

La dîme est l'indispensable contribution financière de chacun-chacune qui permet à leur communauté chrétienne de continuer d'annoncer et de célébrer le mystère d'un Dieu qui se fait tout proche.

Un montant de 100 \$ est suggéré

(Ceux qui peuvent plus, pourront contribuer à la hauteur de leurs moyens...)

Cette contribution nous permet de conserver des lieux de culte de travail et de rencontres propres et en bon état, d'engager le personnel pastoral et de soutien toujours nécessaire pour la liturgie, l'accompagnement des malades, l'accompagnement des jeunes, des catéchumènes et des personnes endeuillées...

Je vous remercie de bien vouloir considérer cet appel, et y répondre généreusement.

Nous comptons sur vous !

Fraternellement,

Louiders Jean Pierre, curé
Au nom du conseil de fabrique



Pensée de la semaine

« Le bonheur c'est lorsque vos actes sont en accord avec vos paroles. »

Gandhi





Âge d'or Ste-Colette

Le Club de l'âge d'Or Ste-Colette organise un dîner, en date du 31 octobre prochain, à l'occasion de l'Halloween, au sous-sol de l'église. Les activités habituelles du jeudi auront lieu après le repas.

Au menu, poulet B.B.Q. vers 11 h 30. Le coût du repas est fixé à 15 \$ pour les membres et à 18 \$ pour les non-membres. Les déguisements de circonstance sont permis si désirés.

Soyez tous et toutes les bienvenus(es)!

Pour info : Laurent Baril, prés. (514) 322-6230

